

Numéro de dossier du greffe

(Nom du tribunal)

situé(e) au

Adresse du greffe

**Formule 4 : Avis de
changement de
représentation**

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de représentant titulaire de permis — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de représentant titulaire de permis — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Avocat(e) des enfants

Nom et adresse de la personne qui représente l'avocat(e) des enfants aux fins de signification (numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant)) et nom de la personne représentée.

À TOUTES LES PARTIES ET À LEURS REPRÉSENTANTS TITULAIRES DE PERMIS

DE (nom)

(Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique)

- J'ai choisi d'être représenté(e) par un représentant titulaire de permis. Voir les précisions dans la boîte ci-contre. →
- J'ai choisi un nouveau représentant titulaire de permis. Voir les précisions dans la boîte ci-contre. →
- J'ai décidé d'agir en mon nom. Les documents peuvent m'être signifiés à l'adresse figurant dans la boîte ci-contre. →
- J'ai obtenu la permission du tribunal de me faire représenter par une personne qui n'est pas un représentant titulaire de permis. Voir les précisions dans la boîte ci-contre. →
- J'ai obtenu la permission du tribunal de me présenter en personne à un procès portant sur la protection d'un enfant. Les documents peuvent m'être signifiés à l'adresse figurant dans la boîte ci-contre. →

Date de la signature

Signature

NOTES :

1. *Vous devez signifier le présent avis aux représentants titulaires de permis de toutes les autres parties. Si une autre partie n'a pas de représentant titulaire de permis, vous devez le signifier à la partie. Si vous avez été représenté(e) par un représentant titulaire de permis ou une autre personne qui, en raison du présent avis, ne vous représentera plus, vous devez également le lui signifier.*
2. *Vous pouvez procéder à la signification par toute méthode énoncée à la règle 6 des Règles en matière de droit de la famille, y compris par la poste, par messagerie et par télécopie.*
3. *Après avoir signifié le présent avis, vous devez le déposer auprès du greffier du tribunal accompagné d'une preuve de sa signification (formule 6B). Si vous vous êtes présenté(e) sans représentant titulaire de permis et que vous avez maintenant choisi d'être représenté(e) par un représentant titulaire de permis, vous devez joindre son consentement au présent avis.*
4. *Si la date du procès relatif à une cause de protection de l'enfance a été fixée, vous devez obtenir la permission du tribunal pour révoquer votre avocat et pour vous représenter vous-même.*